

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

Sur convocation en date du 23 novembre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni, au Manoir, le 27 novembre 2023.

**Etaient présents** : Monsieur Didier MICHEL, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle FROMENT, Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Monsieur Maxime SIBILLE, Monsieur Pierre VIDEBIEN.

**Etaient excusés** : Madame Morgane DELY a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL, Monsieur David MUCHEMBLED a donné procuration à Madame Maryse CAUWET, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Maryse CAUWET.

**Etaient absents** :

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Monsieur Maxime SIBILLE a été désigné secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

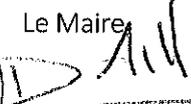
- 
- Délibération 2023/11/31 CLECT- Finalisation du transfert de la compétence parcs et aires de stationnement (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/32 CLECT- Transfert des biens, droits et obligations en lien avec l'éclairage public (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/33 CLECT -Transfert des biens, droits et obligations en lien avec l'éclairage public. Définition des conséquences patrimoniales. Autorisation de signature des procès-verbaux de transfert (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/34 Aménagement de la parcelle du château d'eau, demande de subvention (Adoptée à l'unanimité)

- Délibération 2023/11/35 Rénovation énergétique des bâtiments, demande de subvention (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/36 Organisation séjour à la montagne (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/37 Subventions exceptionnelles (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/38 Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Adoptée à l'unanimité)
- Délibération 2023/11/39 DM3 (Adoptée à l'unanimité)

Point divers :

- Information parcelle M. STYLE

Tilloy-lès-Mofflaines, le 30 novembre 2023

 Le Maire  
  
Didier MICHEL